

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Répulsif chiens chats et fouines liquide

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: 213/23/L-000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: LU-0031488-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	2
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	11
5.1. Consignes d'utilisation	11
5.2. Mesures de gestion des risques	12
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	12
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	12
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	12
6. Autres informations	13

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Répulsif chiens, chats et fouines liquide

Répulsif fouines et martes

Répulsifs chiens et chats liquide

Répulsifs chiens liquide

Répulsif fouines liquide

Répulsif Chiens Spray

Répulsif Chats Spray

Répulsif chiens et chats Spray

Panic liquide

Marter (fouines)

Panic liquide (chien et chat)

Marter

Marter Spray

Panic Spray

Repel Spray

Barrier Spray

Stop Spray

Stop Spray Repel

ECOstyle KatzenSchreck Spray

John&Co KatzenSchreck Spray

Floria KatzenSchreck Spray

GreenGard KatzenSchreck Spray

ECOstyle HundeSchreck Spray

John&Co HundeSchreck Spray

Floria HundeSchreck Spray

GreenGard HundeSchreck Spray

ECOstyle MarderSchreck Spray

John&Co MarderSchreck Spray

Floria MarderSchreck Spray

GreenGard MarderSchreck Spray

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ARMOSA TECH SA
	Adresse	Rue des Tuiliers, 1 4480 Engis Belgique
Numéro de l'autorisation	213/23/L-000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	LU-0031488-0000	
Date de l'autorisation	18/09/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	06/04/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ARMOSA SA
Adresse du fabricant	1 Rue des Tuiliers 4480 Engis Belgique
Emplacement des sites de fabrication	1 Rue des Tuiliers 4480 Engis Belgique

Nom du fabricant	MORPHEUS
Adresse du fabricant	119 rue Camille Pelletan 79100 Thouars France
Emplacement des sites de fabrication	119 rue Camille Pelletan 79100 Thouars France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1430 - Huile de menthe
Nom du fabricant	Exaflor
Adresse du fabricant	5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France
Emplacement des sites de fabrication	5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France
Substance active	1429 - Huile de lavande
Nom du fabricant	Exaflor
Adresse du fabricant	5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France
Emplacement des sites de fabrication	5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France
Substance active	1425 - Acide acétique
Nom du fabricant	QUARON
Adresse du fabricant	BP 89152 35091 Rennes CEDEX 9 France
Emplacement des sites de fabrication	BP 89152 35091 Rennes CEDEX 9 France

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Huile de menthe		Substance active	8006-90-4		0,832
Huile de lavande		Substance active	8000-28-0		0,832
Acide acétique		Substance active		200-580-7	0,832

2.2. Type de formulation

AL - Tout autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Contient du DL Menthone (CAS 1074-95-9)b et du Linalool (CAS 78-70-6).. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsif intérieur Professionnel - Chats, chiens et fouines

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Felis catus
Nom commun: chat
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Canis lupus familiaris
Nom commun: Chien
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Martes foina
Nom commun: fouine
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Tout type de surfaces intérieures (par exemple pièce, mobilier...)

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation
Description détaillée:
Prêt à l'emploi

3 mL/m2

Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 3ml/m2
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Prêt à l'emploi

3 mL/m2

Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PP : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.

Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.

Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.

Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PEHD/F : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.

Carton (plastifié) équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE/PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

--

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Répulsif extérieur Professionnel - Chats

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Felis catus Nom commun: chat Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Tout type de surfaces extérieures (par exemple vérandas, terrasses, mobilier extérieur...)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 3ml/m2 Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi

	<p>3 mL/m²</p> <p>Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PP : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PEHD/F : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Carton (plastifié) équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE/PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Répulsif intérieur - Non professionnel - Chats, chiens et fouines

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Felis catus Nom commun: Chat Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Canis lupus familiaris Nom commun: Chien Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Martes foina Nom commun: Fouine Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Tout type de surfaces intérieures (par exemple pièce, mobilier...)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 3mL/m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi 3 mL/m ² Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille PP (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L

Bouteille PE (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L

Bouteille PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L

Bouteille PEHD/F (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L

Carton (plastifié) PE/PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 460 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 1850 mL - 2L - 2320 mL

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Répulsif Extérieur Non professionnel - Chats

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Felis catus Nom commun: Chat Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Extérieur Tout type de surfaces extérieures (par exemple vérandas, terrasses, mobilier extérieur...)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 3 mL/m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi 3 mL/m ² Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PP (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L Bouteille PE (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L Bouteille PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L Bouteille PEHD/F (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L Carton (plastifié) PE/PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL -

250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 460 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 1850 mL - 2L - 2320 mL

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit.
- Ne pas utiliser en présence de chiots et de chatons de moins de 3 mois.
- En extérieur, ne pas appliquer le produit en cas de pluie.
- En cas d'intempéries ou de nettoyage des surfaces, l'effet biocide peut être altéré.
- Limiter l'usage à 6 applications par an.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison (tél.: +352 8002-5500) / un médecin.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison (tél.: +352 8002-5500) / un médecin.

- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison (tél.: +352 8002-5500) / un médecin.

- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison (tél.: +352 8002-5500) / un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Éliminer le contenu/ récipient conformément à la législation nationale en vigueur (Centre de recyclage).

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Durée de conservation : 2 ans.
- Protéger du gel.
- Protéger de la lumière.

6. Autres informations

-